



Montant sur avis imposition erroné

Par **lobo**, le **04/03/2015** à **11:23**

Bonjour,

Le fisc m'a envoyé un nouvel avis d'impôt sur le revenu 2011 suite à une rectification remettant en question une déduction fiscale.

Je conteste cette rectification sur le fond, mais aussi sur le mode de calcul retenu.

J'en suis à l'étape échange de mémoire via le tribunal administratif. Le fisc vient de reconnaître avoir commis une erreur dans le calcul de la pénalité de 10%.

La question que je me pose est la suivante : Une proposition de rectification et un avis d'imposition portant un montant erroné est-il valide (vice de forme) ? Y a-t-il des arguments juridiques permettant de demander au tribunal la nullité de cet avis/rectification (sachant que le délai de prescription est désormais dépassé pour un nouvel avis) ?

Merci